



DIRECTION GENERALE DE LA COMPETITIVITE, DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.dgcis.gouv.fr

Paris, le 11 juin 2014

Un nouvel espace internet pour les professionnels des services à la personne.

www.ressources-pro-sap.entreprises.gouv.fr

La DGCIS a ouvert le 10 juin 2014 un nouvel espace internet destiné aux professionnels du secteur des services à la personne : « les ressources professionnelles des services à la personne ».

Outil dynamique pour trouver des ressources pratiques pour créer ou développer un organisme de services à la personne, ce site s'adresse à l'ensemble des professionnels du secteur (**1.4 million d'intervenants – Dares 2012**) : créateurs et dirigeants d'entreprises et d'associations, responsables du développement, personnels d'encadrement, fédérations professionnelles, réseaux du conseil et de l'accompagnement des entreprises, financeurs, DI(R)ECCTE, institutionnels, ...

Né d'une démarche partenariale avec les réseaux d'aide et d'accompagnement à la création et au développement d'activité ainsi que les fédérations professionnelles du secteur, l'espace « ressources professionnelles » a notamment pour vocation de :

- Faciliter la montée en compétences des organismes de SAP et des acteurs qui les accompagnent, grâce à des outils de simulation de croissance, une cartographie dynamique de l'offre de service et des caractéristiques de la population, des fiches techniques de présentation des processus de production du service, ...
- Soutenir la construction et le déploiement d'animations territoriales par les DI(R)ECCTE (directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi),

Cet espace est doté d'un dispositif d'animation qui, à son ouverture est centré sur la thématique de la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels. Cette animation a fait l'objet d'un travail de co-construction avec les deux experts du sujet : l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et la mission risques professionnels de la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM-TS). Ainsi, tout au long de l'année d'autres partenaires seront mobilisés pour alimenter ce dispositif d'animation.

Ce nouvel outil complète le site générique d'information sur le secteur des services à la personne www.dgcis.gouv.fr/services-a-la-personne mis en ligne le 1^{er} janvier 2014 par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), en charge de la mise en œuvre de la politique publique en faveur des services à la personne.

Contact Presse : Murielle Pascal - 01 79 84 33 25 – Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70